

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION SUR LE BUDGET 2019

SÉANCE DU MARDI 30 OCTOBRE 2018, À 18H30, À VEYTAUX, MAISON DE COMMUNE

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Veytaux, le 30 octobre 2018, afin d'étudier le budget 2019.

Présents

| | | | |
|----------------------|--------------------|------------|------------|
| Blonay | Emmenegger | Anne-Laure | membre |
| Blonay | Balsiger | Lory | suppléante |
| Chardonne | Pelot | Jean-David | membre |
| Corsier | Braganza | Peter | membre |
| Jongny | Pittet | Dominique | membre |
| Montreux | Jorge | José | membre |
| Montreux | Depallens | Yves | membre |
| St-Légier-La Chiésaz | Brauner Stern | Vanda | membre |
| La Tour-de-Peilz | de Gautard Rayroud | Antoinette | membre |
| La Tour-de-Peilz | Valotton | Jacques | membre |
| La Tour-de-Peilz | Brüssow | Margareta | suppléante |
| Vevey | Iamartino | Anna | membre |
| Veytaux | Wicht | Valérie | membre |
| Veytaux | Jordan | Francine | suppléante |

Excusés

| | | | |
|----------------------|------------|-----------|------------|
| Chardonne | Prêtre | Daniel | suppléant |
| Corseaux | Gayed | Monica | membre |
| Corseaux | Trüb | Roberto | suppléant |
| Corsier | Lanzilotta | Agostino | suppléant |
| Jongny | Joye | André | suppléant |
| Montreux | Baumann | Juliane | suppléante |
| St-Légier-La Chiésaz | Jolivat | Isabelle | suppléante |
| Vevey | Piguet | Adrien | membre |
| Vevey | Pilloud | Guillaume | suppléant |

Le Conseil administratif était représenté par :

Présents

| | |
|------------------------------------|---|
| M. Jean-Baptiste Piemontesi | président du conseil administratif du FCR, conseiller municipal à Montreux |
| M. Michel Agnant | membre du conseil administratif du FCR, conseiller municipal à Vevey |
| Mme Colette Rossier | chefe du Service des affaires intercommunales de la Riviera |

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et introduction
 2. Liste de présences
 3. Budget 2019 et préavis type
 4. Divers
 5. Prochaine séance
-

1. ACCUEIL ET INTRODUCTION

Mme Valérie Wicht, présidente de la commission de gestion pour l'année législative 2018-2019, accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Veytaux. Elle salue la présence des représentants du Conseil administratif soit, M. Jean-Baptiste Piemontesi, président du CA, M. Michel Agnant, membre du CA, ainsi que Mme Colette Rossier cheffe du Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI). M. Bernard Degex, membre du CA est excusé.

2. LISTE DE PRÉSENCES

Voir page précédente.

3. BUDGET 2019 ET PRÉAVIS TYPE

En préambule, Mme Wicht remercie Mme Rossier et le SAI pour les documents transmis et relève leur clarté. Elle passe ensuite la parole à M. Piemontesi.

M. Piemontesi commente le préavis et le budget 2019 en rappelant notamment la diminution de la contribution effectuée en 2018 et la volonté du CA de se concentrer sur les institutions intégrées au FCR. Au vu du contexte financier actuel, le CA propose de maintenir la contribution à Fr. 46,50/hab, ce qui devrait permettre de couvrir les besoins des institutions, mais ne permettra pas d'octroyer des aides à la création ou soutiens ponctuels.

La présidente ouvre ensuite la discussion.

La discussion est comme toujours très animée, elle porte en premier lieu sur les critères formalisés d'attribution des soutiens ponctuels, ainsi que sur le fameux Fr. 1,50/hab. laissé aux communes pour des initiatives locales. Mme de Gautard-Rayroud insiste sur l'importance de la clarté des critères. A cet égard, il est précisé que le Conseil administratif a travaillé sur la mise à jour des principes d'attribution des soutiens ponctuels au vu notamment des faibles moyens à disposition et a donc décidé de se concentrer sur les aides à la création. Concernant les Fr. 1,50/hab, plusieurs communes l'ont effectivement utilisé pour des petits soutiens à la culture locale ou régionale.

M. Vallotton demande si ce type de budget, soit avec un très faible reliquat pour l'attribution de soutiens ponctuels, constitue la nouvelle politique du FCR et constituera la norme pour les prochaines années. A cette question, M. Piemontesi répond qu'effectivement c'est un risque si les contributions communales stagnent. Certains commissaires regrettent que l'on ne dépense que pour les institutions bénéficiaires. C'est effectivement le cas puisque c'est le but même du fonds, mais il faut aussi être conscient, constate M. Piemontesi, qu'en 2019 nombre d'institutions auront des besoins accrus en relation notamment avec le retrait de certains sponsors au profit de la Fête des vigneron. Le Conseil Administratif sera attentif à cette problématique.

Un commissaire fait remarquer que si le nombre d'habitants est inférieur aux prévisions démographiques, il n'y aura aucune marge pour des soutiens ponctuels ou aides à la création, voire cela pourrait prêter les institutions bénéficiaires. A contrario, si le nombre d'habitants est plus élevé, il y aura une petite marge de manœuvre supplémentaire.

Les commissaires posent encore des questions en relation avec les critères d'attribution aux institutions reconnues et pour les soutiens ponctuels et souhaiteraient savoir s'il y a toujours des nouvelles demandes. Mme Colette Rossier explique avec beaucoup de détails et de clarté les caractéristiques des trois types de subventions/aides : subventions aux institutions "pérennes", aides à la "création" et autres soutiens ponctuels. Concernant l'évolution du FCR et des nouvelles demandes, certaines institutions sortent lorsqu'elles ne répondent plus aux critères du FCR, d'autres sont intégrées comme cela a été le cas récemment avec le festival Nox Orae.

A la question de savoir si les projets refusés par le Fonds Culturel sont adressés aux communes, il est répondu que cela n'est pas systématique, mais que ce peut être le cas et que parfois les demandes sont aussi orientées vers d'autres organismes en fonction des caractéristiques du projet.

A l'issue de la discussion, la présidente passe au vote.

Le budget 2019 du Fonds culturel Riviera est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

4. DIVERS

Les commissaires ont discuté de la musique et de la préparation de la Fête des vigneronns

5. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance est fixée au **mardi 14 mai 2019, à 18h30, à Veytaux.**

La présidente clôt la séance en invitant l'assemblée à partager le verre de l'amitié. Elle remercie les membres du Conseil administratif et Mme Rossier pour les réponses apportées aux questions des commissaires.

CONCLUSION

En conclusion, c'est à l'unanimité des membres que la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera vous recommande, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les membres des Conseils communaux, d'approuver le budget 2019 du Fonds culturel Riviera, tel que présenté.

Pour la Commission :

La Présidente
Valérie Wicht
Veytaux

La Secrétaire
Vanda Brauner Stern
St-Légier-La Chiésaz

St-Légier-La Chiésaz, le 16 novembre 2018

Annexe : budget 2019

FONDS CULTUREL RIVIERA

BUDGET 2019

REVENUS

(Fr. 46.50 / hab. selon une projection linéaire de la population au 31.12.2018, sur la base de la population 2017 + 0.7%)

| | Population au 31.12.2017 | Population estimée au 31.12.2018 (+ 0.7%) | Montant à porter au budget 2019 | |
|---|-----------------------------|--|------------------------------------|---------------------|
| Blonay | 6'183 | 6'226 | 289'509.00 | |
| Chardonne | 2'921 | 2'941 | 136'756.50 | |
| Corseaux | 2'289 | 2'305 | 107'182.50 | |
| Corsier | 3'396 | 3'420 | 159'030.00 | |
| Jongny | 1'549 | 1'560 | 72'540.00 | |
| Montreux | 26'653 | 26'840 | 1'248'060.00 | |
| St-Légier-La Chiésaz | 5'167 | 5'203 | 241'939.50 | |
| La Tour-de-Peilz | 11'779 | 11'861 | 551'536.50 | |
| Vevey | 19'829 | 19'968 | 928'512.00 | |
| Veytaux | 870 | 876 | 40'734.00 | |
| Totaux | 80'636 | 81'200 | 3'775'800.00 | |
| Contribution de la Taxe de séjour à l'édition de l'Agenda Riviera | | | | 12'000.00 |
| TOTAL DES REVENUS | | | | 3'787'800.00 |
| | | | | |
| CHARGES | | | | |
| Subventions aux institutions intégrées au fonds | | | 3'748'000.00 | |
| Prestations d'administration et de gestion (SAI) | | | 35'000.00 | |
| Contrôle des comptes (fiduciaire) | | | 600.00 | |
| TOTAL DES CHARGES | | | | 3'783'600.00 |
| | | | | |
| SOLDE SELON BUDGET | | | | 4'200.00 |

Vevey, septembre 2018 / SAI - LMS/jm